

Département du Nord

COMMUNE D'HAVELUY

Envoyé en préfecture le 29/05/2024
Reçu en préfecture le 29/05/2024
Publié le
ID : 059-215902925-20240524-DELIB20240303-DE

Nombre de conseillers présents : 15

Nombre de suffrages exprimés : 20 dont 5 pouvoirs (20 voix "POUR")

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2024-03-03

15 MAI 2024
Mairie de Haveluy
Séance du 22 mai 2024

concernant l'approbation du compte de gestion dressé par Monsieur David MENAND (du 1er janvier au 31 août 2023) et (du 1er septembre 2023 au 31 janvier 2024) , comptables du Trésor

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur RYCKELYNCK Jean-Paul, Maire ;

Après s'être fait présenter les budget primitif et supplémentaire de l'exercice 2023, et la décision modificative qui s'y rattache, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant /

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2023, par le Comptable du Trésor, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait à HAVELUY le 24 mai 2024 ,

Ont signé au registre des délibérations : MM. RYCKELYNCK J.P. - PERTOLDI C. - MURCIA B - MAYEUX M. - LEBBADER D. -
CARLIER N. - GIRARD J.C. - LEFEBVRE B. - PLANTIN M.F. - CLOSSE E. - BUONGIORNO G. - PERNAK C. - KRYSZTOF J. -
CHATELLAIN J. - DELBECQ D.

La secrétaire de séance,

Mariette Mayeux

Mariette MAYEUX

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE

Transmise à la Sous-Préfecture le 29/05/2024

Publiée ou notifiée le 29/05/2024

DOCUMENT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,

Jean-Paul Ryckelynck



Jean-Paul Ryckelynck

Jean-Paul RYCKELYNCK

Pour expédition conforme,
Le Maire,